Docusign Envelope ID: E87122E3-90D4-4A1E-B878-00284F92D296

MOZZA

Société par actions simplifiée au capital de 526,00 euros
Siège social : 27 avenue Duquesne, 75007 Paris
850 856 402 RCS Paris

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 2025

Extrait certifié conforme par le Président :

DocuSigned by:
David Chriqui
F65BB275CB554CA...

[…]

SIXIEME DECISION

MODIFICATION DES STATUTS

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décident de modifier les statuts de la Société en vue notamment de permettre d'instituer un comité stratégique et un comité de nomination.

Les Associés, décident en conséquence d'adopter, article par article puis dans leur ensemble, les statuts de la Société modifiés tels qu'ils figurent en **Annexe 1** des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

[…]

NEUVIEME DECISION

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR ADRIEN MONTCOUDIOL DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA SOCIETE

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la démission de Monsieur Adrien Montcoudiol de ses fonctions de Président de la Société à compter de la date des présentes, constatent la démission de Monsieur Adrien Montcoudiol de ses fonctions de Président de la Société à compter de la date des présentes *[…]*.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME DECISION

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR DAVID CHRIQUI DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la démission de Monsieur David Chriqui de ses fonctions de Directeur général de la Société à compter de sa nomination en qualité de nouveau Président de la Société, constatent la démission de Monsieur David Chriqui de ses fonctions de Directeur général de la Société à compter de la date des présentes *[…]* .

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: E87122E3-90D4-4A1E-B878-00284F92D296

ONZIEME DECISION

NOMINATION DE DAVID CHRIQUI CONSEIL EN QUALITE DE PRESIDENT DE LA SOCIETE

Les Associés, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Adrien Montcoudiol de ses fonctions de Président de la Société et de la démission de Monsieur David Chriqui de ses fonctions de Directeur général de la Société, décident de nommer David Chriqui Conseil, une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 177 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 901 607 150 en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

David Chriqui Conseil a d'ores et déjà fait part à la Société de son acceptation du mandat de Président de la Société et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les statuts de la Société pour l'exercice de ce mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

[…]

DIX-HUITIEME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des FORMALITÉS

Les Associés décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités, notamment en matière de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra et qui seraient nécessaires compte tenu des décisions adoptées ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.